



## **STAGE en ALLEMAGNE U14 (joueurs nés en 2005)**

Les joueurs ci-dessous sont convoqués pour participer au stage à GOCH (Allemagne).

**Le rendez-vous est fixé le Lundi 24 Juin 2019 à 12 h 30 sur le parking du stade municipal de CAUFFRY (15 rue du Clos Germain).  
Le retour est prévu le Jeudi 27 Juin 2019 vers 14 h 00 au même endroit.**

### **AS BEAUVAIS OISE**

BERMONT Anthony  
CARDON Hugo

### **FC CHAMBLY OISE**

DE SOUSA Hugo  
HOUILLOON Hugo  
TRAORE Madigata  
LOUIS SYDNEY Kelyan  
MANDANGUI Junel  
PERLET Karwyn

### **US CHANTILLY**

GEORGE Ryan  
JEAN ETIENNE Lucas

### **AFC COMPIEGNE**

FERREIRA Mathieu  
GOSSART Lambert

### **AFC CREIL**

LAJDEL COLLE Sofiane  
ZOUITA Mehdy

### **FC LIANCOURT CLERMONT**

THIOLLIER Jocelyn

### **SC ST JUST EN CHAUSSEE**

RIDEAU Matias GB

**Encadrement :** MM. DEALET et LHEUREUX (Comité de Direction)  
MM. LEFEBVRE – DENEU - PIELACK

Chaque joueur doit se munir **IMPERATIVEMENT** :

- De sa CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ FRANÇAISE ou de son PASSEPORT (en cours de validité)
- de l'**ORIGINAL** de l'Autorisation de Sortie du Territoire (pour ceux qui ne l'ont pas déjà envoyé)
- de la Carte Européenne d'Assurance Maladie
- de la Charte du joueur Sélectionné
- de son nécessaire de douche, de claquettes de douche
- de vêtements en conséquence + un vêtement de pluie

### ***ARTICLE 8 DU REGLEMENT PARTICULIER DE LA LIGUE - LES SELECTIONS***

- Tout joueur désigné à l'honneur de participer à un match de pré-sélection ou de sélection de Ligue ou de District qui déclare être indisponible ne peut disputer aucun des deux matches officiels suivants sans préjudice des sanctions qui pourraient être prises à son égard.
- Toutefois, le Conseil de Ligue, de District ou les Commissions intéressées peuvent sur présentation d'une excuse reconnue valable, limiter ou supprimer les interdictions et sanctions qui précèdent.
- Tout club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de porter les couleurs de la Ligue ou du District est pénalisé d'une amende et le ou les dirigeants responsables peuvent être suspendus.

Le Président, Claude COQUEMA

Destinataires : clubs, joueurs, encadrement  
Copie : M. MAIGRET